



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



**MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE,
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE**

Bureau de Coordination des Programmes Emploi



PROJET C2D EMPLOI DES JEUNES

**(C2D 3 - Convention d'Affectation N°CCI 1749 02)
Fonds Etudes et Pilotage**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°1/BCPE-C2D 3/2023

**RECRUTEMENT DE CABINETS POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE
LA MISE EN PLACE D'UNE ACADEMIE REGIONALE DE FORMATION DES PERSONNELS
DES SERVICES PUBLICS DANS LE CADRE DE LA PHASE 3 DU PROJET C2D EMPLOI**

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La question de l'insertion socioprofessionnelle des populations en quête d'emploi a depuis longtemps préoccupé les dirigeants des pays et institutions internationales. Ainsi, des résolutions ont été prises au niveau du Bureau International du Travail (BIT) pour la création des Services Publics d'Emploi en vue d'apporter une solution à ce problème. A l'instar de nombreux pays, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un service public d'emploi depuis 1956 après la ratification desdites conventions du BIT.

Pour permettre à son personnel d'être à la hauteur de sa mission, l'Agence Emploi Jeunes, comme la plupart des Services Publics d'Emploi en Afrique, a recours à des formations de renforcement des capacités sur des modules clés liés à son activité, délivrés par des organismes privés et publics de formations par des Services Publics d'Emploi

En effet, du fait de la spécificité de leur domaine d'intervention, les services publics d'emploi développent des métiers qui ne se retrouvent pas dans le système éducatif classique. Ces métiers font appel à des compétences transversales et donc pas spécifiques à une discipline donnée. De plus,

certaines fonctions supports nécessitent des adaptations au niveau de la formation de base en lien avec l'environnement spécifique des services publics d'emploi.

Il en est de même pour l'Association Africaine des Services Publics d'Emploi (AASEP), qui organise de façon périodique, en lien avec l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSEP) des sessions de formation sur des thématiques propres aux Services Publics d'Emploi pour combler l'absence d'un centre de formation des métiers des Services Publics d'Emploi.

La mise en place d'une académie régionale sera d'un grand intérêt non seulement pour l'Agence Emploi Jeunes, mais aussi pour les Services Publics d'Emploi Africains dans le contexte actuel d'une nécessité de renforcer les capacités des personnels (managers, cadres, conseillers emploi etc.) et d'harmoniser les pratiques d'intermédiations sur le marché du travail.

Cette ambition doit s'appuyer sur le développement d'un catalogue de formations qui devra prendre en compte les spécificités des SPE utilisateurs ; il devra nécessairement se décliner selon 3 axes :

- Managérial (Directeurs, sous-directeurs, chefs de services) ;
- Relation de service (chargées d'accueil, conseillers, assistants conseillers) ;
- Fonctions support (communication, informatique, audit etc.).

Ainsi, dans le cadre du C2D-Emploi Phase 3, **une étude de faisabilité pour la mise en place d'une académie régionale de formation des personnels des services publics d'emploi** devra être conduite en vue de contribuer à la diminution du taux de chômage et à l'amélioration de la qualité de l'emploi en favorisant l'insertion professionnelle et citoyenne de la jeunesse ivoirienne.

Cet avis à manifestation d'intérêt a pour but de recueillir les manifestations d'intérêt de cabinets qualifiés en vue de la réalisation de cette étude de faisabilité.

II – OBJECTIFS DE LA MISSION

La présente étude a pour objet la réalisation d'une évaluation approfondie des besoins en formation professionnelle des personnels des services publics d'emplois d'Afrique en général et des agents de l'Agence Emploi Jeunes (Service public de l'emploi ivoirien) en particulier. L'étude devra également fournir des informations sur les ressources humaines, pédagogiques et techniques nécessaires pour la mise en place d'un organisme de formation professionnelle d'entreprise à vocation régionale.

III – TACHES DU CONSULTANT

L'intervention du prestataire permettra de répondre aux questions portant sur:

1. Analyse de l'offre de formation
2. Etat des lieux des compétences
3. Identification des curricula de formation et des types de parchemins à délivrer
4. Mode de gouvernance et gestion financière de l'académie

IV- DUREE DE LA MISSION

La période estimée pour l'exécution de la mission est de 90 jours (3 mois).

V – PROFIL DU CONSULTANT

Le cabinet devra être une structure légalement constituée, portant une équipe de consultants. Il devra avoir une expérience prouvée d'appui à des écosystèmes formation emploi en Afrique sub-saharienne, et en particulier en Côte d'Ivoire, avec au moins cinq (05) missions sur le plan national ou international. Il devra avoir réalisé au moins trois (03) missions d'appui à la structuration de dispositifs de formation internes initiales et continues dans des entreprises publiques / privées en Afrique.

VI – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Les cabinets intéressés devront produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation de la mission, en soumettant un dossier de manifestation d'intérêt, en langue française, en **cinq (5) exemplaires** dont un (1) original et quatre (4) copies comprenant : **une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi, une présentation de la structure et de ses références / expériences détaillées concernant l'exécution des missions similaires, les attestations de bonne exécution des missions réalisées.**

Les cabinets devront obligatoirement joindre à leur candidature la Déclaration d'Intégrité datée et signée.

Pour chaque mission similaire réalisée, vous devez fournir les informations sur : la description de la mission et les prestations réalisées, le personnel de la mission, les références (contacts et mail) du commanditaire de la mission (client) et le montant du contrat.

Les dossiers de manifestation d'intérêts doivent être déposés, **au plus tard le mardi 19 mars 2024 à 10 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention : « **Recrutement de cabinets pour la réalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place d'une académie régionale de formation des personnels des services publics** ». L'adresse de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêts est la suivante : **Secrétariat du Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) Abidjan – Cocody II Plateaux Vallon, derrière la Pharmacie Saint Gil, Lot 2334, Ilot 202, 06 BP 2281 Abidjan 06, Tél : 27 22 54 95 30/ 27 22 54 95 31.**

Tout dépôt de dossier de manifestation d'intérêts devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers, disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

L'ouverture des manifestations d'intérêt se fera le **mardi 19 mars 2023 à 10 heures 30 minutes.**

VII – MODE DE PASSATION ET METHODE DE SELECTION

La Sélection du cabinet sera faite selon la méthode de Sélection basée sur la Qualité et le Coût conformément Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers et à l'Ordonnance N°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés Publics et ses textes d'application.

les termes de référence de la mission et la déclaration d'intégrité peuvent être consultés/téléchargés sur le site internet www.pejedec.org ou solliciter par mail à l'adresse suivante : appeldoffres@bcpeploici.org avec copie à k.koffi.martial@gmail.com et skartia@bcpeploici.org

**Le Coordonnateur du BCP-Emploi
Dr Hermann TOUALY**